

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving Box/Boite de Réception des Soumissions Bid Receiving Box/Boite de Récepti 1st Floor/Lière étage, Suite 1212 100-1045 Main Street Moncton New Brunswick

New Brunswick E1C 1H1

Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton) 1045 Main Street / 1045, rue Main Moncton New Bruns E1C 1H1

Title - Sujet			
Aide de formation NEM			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
W2037-190057/A		2018-1	1-24
Client Reference No N° de re W2037-190057	éférence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$MCT-033-5478	éférence de SEAG		
File No N° de dossier MCT-8-41072 (033)	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N°	VME
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fir	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2019-01-09			Atlantic Standard Time AST
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination Address Enquiries to: - Adress Young (MCT), Leesa			Buyer Id - Id de l'acheteur
Telephone No N° de télépho (506) 871-1716 ()	ne	FAX No	b N° de FAX 51-6759
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF NATIONA Cnd Forces School of Military of Mitchelle Bld J10 BayDoor 11 Oromocto (Gagetown) New Brunswick	es et construction: L DEFENCE		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



MCT-8-41073

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	– RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.2	BESOIN - SOUMISSION	.2
1.3	COMPTE RENDU	2
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	2
1.5	SERVICE CONNEXION POSTEL	2
PARTIE 2	– INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	.3
2.4	LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3	- INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	4
PARTIE 4	- PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1	Procédures d'évaluation	6
4.1	MÉTHODE DE SÉLECTION	
	– ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
_		
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	.7
PARTIE 6	– CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	_
6.2	BESOIN	_
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.4	DURÉE DU CONTRAT	
6.5	RESPONSABLES	
6.6	PAIEMENT	
6.7	Instructions relatives à la facturation	
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.9 6.10	Ordre de priorité des documents	
6.10	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.12	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
-		
	«A» BESOIN	
	«A» BASE DE PAIEMENT	
ANNEXE	« C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 2	
•••••		.1
	«D » LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT TRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE	25

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin - soumission

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP–OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

1.5 Service Connexion postel

« Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements. »

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2018/05/22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUASectionDateA9130TProgramme des marchandises contrôlées - soumission2014/11/27C9000TPrix2010/08/16

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

TPSGC Acquisitions, Boîte de Réception des Soumissions 1ière étage, Suite 1212 100-1045, rue Main Moncton, N.-B. E1C 1H1

Télécopieur: (506) 851-6759

Aucune soumission ou offre transmise directement à cette adresse de courriel ne sera acceptée. Le présent courriel vise simplement à ouvrir une conversation Connexion postel, conformément aux instructions uniformisées.

Courriel: TPSGC.RAReceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MCT\text{-}8\text{-}41073 \end{array}$

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

 Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postel a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière

Section III: Attestations

• Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (3 exemplaires papier) Section II: Soumission financière (1 exemplaires papier)

Section III: Attestations (1 exemplaires papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

 Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

 N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MCT\text{-}8\text{-}41073 \end{array}$

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013/11/06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MCT\text{-}8\text{-}41073 \end{array}$

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe «A »

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014/06/26) Évaluation du prix - soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* A0031T (2010/08/16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Id de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

Besoin - contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2018/06/21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 15 mars, 2019.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « B » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Leesa Young

Titre: Agente d'approvisionnent

Services publics et Approvisionnement Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1045, rue Main, 4ième étage

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

MCT-8-41073

Id de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Moncton, N.-B. E1C 1H1

Téléphone : (506) 871-1716 Télécopieur : (506) 851-6759

Courriel: leesa.young@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Nom :	
Titre :	
Organisation:	

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel:

6.6 Paiement

6.5.3

Adresse:

6.6.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

Représentant de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez compléter)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans dans l'annexe « B » Base de paiement, selon un montant total de

N° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

N° de la modif - Amd. No.

MCT-8-41073

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017/08/17), Limite de prix

6.6.3 Paiment unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unique

6.6.4 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA Section Date C2000C 2007/11/30 Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

6.6.5 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants:

- a. Carte d'achat Visa :
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ MCT033 \end{array}$

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales <u>2010A</u> (2018/06/21), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- d) Annexe A, Besoin;
- e) Annexe B, Base de paiement;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission)

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012/07/16), Contrat de défense

6.12 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces	2011/05/16
	canadiennes	
A9131C	Programme des marchandises controlees - contrat	2014/11/27
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances - aucune exigence particulière	2016/01/28

6.13

Instructions d'expédition - FAB Destination et DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

FAB destination 5 CDSB Gagetown, Oromocto, N.-B. incluant tous les frais de livraison, les droits de douanes et les taxes applicables.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «A» BESOIN EXIGENCE

EXIGENCE

- Raison d'être. Les infrastructures et les aides à la formation sont essentielles pour fournir une valeur d'instruction maximale aux stagiaires de l'EGMFC, en particulier avec les cours de recherche et de guerre des mines, de NEM où l'on présente aux stagiaires un grand nombre de mines terrestres, de mines classiques et de dispositifs explosifs de circonstance. Un ensemble d'une variété de dispositifs explosifs de circonstance, de munitions classiques et de mines terrestres inertes dont le but est d'enseigner la reconnaissance, la fonctionnalité et les mécanismes de tels dispositifs bénéficierait grandement aux stagiaires lorsqu'ils apprennent à identifier, à éliminer ou à faire rapport de tels articles.
- 1.2 Contexte. L'EGMFC détient présentement une grande quantité de pièces factices utilisées comme aides à la formation pour les cours d'élimination des munitions classiques et des mines. Un grand nombre de ces aides à la formation est rendu très vieux et usé par des années de formation intensive. La majorité de ces aides à la formation affiche seulement les caractéristiques externes de munitions classiques courantes. L'EGMFC exige un ensemble de formations sur les pièces qui comprend des aides à la formation qui démontrent les mécanismes principaux que l'on trouve habituellement dans le fusage de pièces, et nécessite un renouvellement d'une variété d'aides à la formation qui comprend chaque type possible de ces articles fabriqués dans le monde entier pour refléter l'histoire, ainsi que la menace que les FAC pourraient rencontrer en effectuant diverses opérations. Les mines terrestres et les munitions classiques non explosées ont malheureusement été laissées sur place suite à divers conflits, et nous devons former nos sapeurs en conséquence, car ils sont les spécialistes sur le terrain en ce concerne ce type de menaces.
- 1.3 <u>Terminologie</u>. Voici une liste des acronymes utilisés dans le présent document :

a)	EGMFC	École du génie militaire des Forces canadiennes;
b)	EIGC	Escadron d'instruction du génie de campagne;
c)	DGM	Démolition et guerre faite avec des mines;
d)	NEM	Neutralisation des explosifs et munitions;
e)	EE	Énoncé d'exigence;
f)	RT	Responsable technique; et
g)	QME	Magasins/quartier-maître d'escadron

2.0 Exigences

- 2.1 <u>Tâches</u>. L'EGMFC a besoin d'un ensemble de formation complet sur les fusées qui a été fabriqué selon les critères suivants :
 - a) L'ensemble doit contenir au moins 10 fusées qui comportent des pièces fonctionnelles d'un point de vue mécanique avec des mécanismes internes que l'on peut :
 - Régler à l'état armé avec des coupes externes pour montrer la fonction d'armement;
 - ii. Régler à l'état armé avec des coupes externes pour montrer la fonction de tir; et
 - iii. Mettre dans un état non armé:
 - L'ensemble doit être contenu dans un contenant de transport en plastique rigide et robuste semblable au contenant commercial Pelican pour s'assurer que le contenu est livré non endommagé même dans les endroits de formation sur le terrain les plus redoutables;
 - c) Le contenant mentionné ci-avant doit contenir de la mousse pour s'assurer que son contenu est livré non endommagé même dans les endroits de formation sur le terrain les plus redoutables; et
 - d) Les pièces des fusées dans la trousse de formation portant sur les fusées doivent avoir un code de couleurs commun pour identifier et différencier les mécanismes des pièces explosives.
- 3.1.1 <u>Exigences techniques</u>. L'escadron de NEM nécessite que les spécifications techniques suivantes soient respectées ou dépassées :
 - a) La trousse de formation portant sur les fusées doit contenir au moins 10 fusées pleine grandeur pour représenter les types suivants :
 - i. À percussion avec les sécurités positives suivantes :
 - 1) goupille sur l'âme;
 - 2) dispositif de fermeture/glissière de sécurité;
 - 3) billes de détente ou billes de verrouillage; et
 - 4) armement par vanne et formation d'armement à l'aide d'équipement fonctionnel avec indicateur visuel d'état armé;

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N° du dossier} \\ MCT\text{-}8\text{-}41073 \end{array}$

- ii. À PIBD avec un crystal piézo-électrique qui fonctionne pour montrer le générateur de courant électrique,
- À fusage basé sur la pression, y compris le fusage de mines terrestres avec ressort Belleville ou fusée de type pression à cône de type inversé;
- iv. À fusée à temps, y compris :
 - 1) temps mécanique, y compris un percuteur armé qui fonctionne qui peut être réinitialisé; et
 - 2) une méthode par laquelle un percuteur suspendu peut être simulé;
- v. À interrupteur de type piège (pour imiter le FIAI en service actuel) qui doit pouvoir reproduire les réglages suivants :
 - 1) fil-piège;
 - 2) pression;
 - 3) relâchement de pression;
 - 4) tension; et
 - 5) relâchement de tension;
- vi. À fusée agissant dans toutes les directions ayant la spécification suivante :
 - 1) À cause de la complexité de cette fusée, cet article doit pouvoir simuler le relâchement par pivotement des mécanismes de sécurité et l'alignement du percuteur. Cela peut être réalisé par un moyen mécanique ou un moyen électrique, ou une combinaison des deux; et
- vii. À temps variable avec les spécifications suivantes :
 - 1) Il doit y avoir des pièces électriques sous tension pour simuler un danger de proximité;
 - 2) Il doit y avoir un capteur pour signaler la perturbation du danger de proximité; et
 - 3) L'article doit fournir à l'utilisateur un avertissement sonore ou visuel que la zone de danger de proximité a été brisée.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

- 2.2 L'EGMFC a besoin de toutes sortes de mines terrestres actuelles et passées qui ont été fabriquées selon les critères suivants :
 - a) Les aides à la formation doivent contenir des aides à la formation qui ont des pièces fonctionnelles avec des mécaniques internes qui peuvent :
 - i. Être mis à l'état armé pour montrer la fonction d'armement;
 - ii. Être mis à l'état de tir pour montrer la fonction de tir;
 - iii. Être remis dans un état armé; et
 - iv. Couvrir les montages suivants :
 - 1) fil-piège;
 - 2) pression;
 - 3) relâchement de pression;
 - 4) tension; et
 - 5) relâchement de tension.
- 3.0 <u>Contraintes</u>. Toutes les munitions doivent être colorées de façon à ce que ce soit évident qu'elles sont inertes et qu'elles ne contiennent aucun explosif, et une fiche détaillée doit suivre avec l'article pour couvrir ses propres spécifications.
- 4.0 <u>Produits livrables</u>. Liste complète de produits livrables ci-dessous sous la forme de l'appendice 1 de la présente annexe A. Les trousses de formation et tout l'équipement à l'appui doivent être livrés en état de marche au plus tard le 15 mars 2019.

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ MCT\text{-}8\text{-}41073 \end{array}$

Appendice 1 de l'annexe A - Liste de produits livrables

Article	Description	Quantité
	Matériel d'enseignement sur les pièces de type avancé Cela comprend une coupe inerte (une de chaque): -Fusée M1 – À percussion avec goupille sur l'âme	
	-Fusée M2 – À percussion avec glissière -Fusée M3 – À percussion avec billes de verrouillage	
1	-Fusée M4 – PIBD -Fusée M5 – mine antipersonnel avec ressort Belleville -Fusée M6 – à chronométrage mécanique et percuteur armé	1
	-Fusée M7 – Piège -Fusée M8 – À fonctionnement dans tous les sens, détonante de culot -Fusée M9 – temps variable (électronique – y compris chargeur USB)	
2	-Fusée M10 – à armement par vanne, à percussion Réplique de mine-piquet yougoslave métallique PMR-3 inerte	1
3	IED inerte • aide à la formation sur les mines TC/6 de type afghan	1
4	Mine terrestre TM-62 inerte avec réplique de fusée MVP-62	1
5	Mine terrestre TM-62P3 avec réplique de fusée MVP-62	1
6	Mine bondissante antipersonnel russe OZM-72 – réplique inerte	1
7	Réplique de mine bondissante antipersonnel italienne inerte Valmara 69 (V-69). Couleur vert olive	1
8	Mine S – bondissante antipersonnel.	1
9	Coupe de mine anti-char TC/6 – Aide à la formation inerte (réplique)	1
10	Trousse de formation sur les répliques de dispositifs de tir de pièges et de dispositifs de démolition inertes (avec boîtier)	1
11	Trousse de formation sur les grenades étrangères inertes – avec boîtier : - 1 (une) grenade défensive RG-42 - 1 (une) grenade défensive RGD-5 - 1 (une) grenade défensive F-1 - 1 (une) grenade antichar RKG-3 - 2 (deux) fusées de grenade UZRGM	1

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Article	Description	Quantité	
12	Grenade antichar RKG-3 inerte à parachute	1	
13	Grenade F-1 à fusée MUV	1	
14	Fusils d'assaut AK-47 dans une caisse : caisse servant à cacher des répliques d'armes	1	
15	Roquettes de 107 mm dans une caisse : caisse servant à cacher des répliques d'armes	1	
16	Allumeur de fusée M60 / M81 démilitarisé	1	
17	Construisez votre propre trousse de formation sur les IED inertes (veuillez consulter la liste ci-dessous de ce que contient la trousse) - Cette trousse modulaire combine un grand assortiment d'explosifs inertes et toutes les composantes nécessaires pour construire un dispositif de tir qui fonctionne; l'assortiment va des interrupteurs improvisés de base jusqu'aux pièces électroniques complexes. - Le constructeur peut choisir la détente, le système de tir et l'alimentation; de plus, il peut surveiller la pénalité et a la possibilité d'intégrer une sirène	1	
	Construisez votre propre trousse de formation sur les IED inertes		
	Initiateur / détonateur		
17.1	Détonateur stylo improvisé	1	
17.2	Détonateur à balle inerte	1	
17.3	Détonateurs électriques (100 morceaux)	1	
17.4	Fil détonant simulé en bobine de 1 000 pi (rouge)	1	
17.5	Mèche lente simulée en bobine de 1 000 pi (jaune)	1	
	Charge principale		
17.6	Canette à poudre noire FFFF	1	
17.7	Sac de 5 lb de poudre noire	1	
17.8	Sac de 5 lb de nitrate d'ammonium et d'aluminium (Tannerite)	1	
17.9	Sac de 5 lb de nitrate-fuel	1	
17.10	C4 en VRAC - SO lb	1	
17.11	Bâton de dynamite de luxe	6	
17.12	Explosif brisant de 105 mm	1	
	Contenant		
17.13	Auto-cuiseur à fragmentation	1	
17.14	Gros réservoir de propane	1	
17.15	Veste SKS et raccords filetés de 4 po	1	
	Sources d'alimentation	<u> </u>	
17.16	Porte-pile bouton de 20 mm	12	

Article	Description	Quantité
17.17	Porte-pile à cellule AA simple	6
17.18	Porte-pile à cellule AA double	6
17.19	Porte-pile à cellule AA quadruple long	6
17.20	Porte-pile à cellule AA quadruple	6
17.21	Porte-pile à cellule D double	2
17.22	Porte-pile à cellule C quadruple	2
17.23	Raccord de piles de 9 volts	24
17.24	Piles de 9 volts	24
17.25	CR2032	12
17.26	Piles AA	66
17.27	Piles à cellule D	4
17.28	Piles à cellule C	8
17.29	Eveready – pile de lanterne de 12 V – jonction	2
	Interrupteurs	
17.30	Commutateur à diode p-i-n de porte	3
17.31	Commutateur à diode p-i-n de porte	2
17.32	Commutateur à diode p-i-n de porte	2
17.33	Interrupteur de verrouillage de 20 A	2
17.34	Interrupteur à action instantanée	2
17.35	Interrupteur à action instantanée	2
17.36	Interrupteur à action instantanée	2
17.37	Interrupteur à action instantanée	4
17.38	Interrupteur à action instantanée	2
17.39	Interrupteur à action instantanée	4
17.40	Interrupteur à action instantanée	2
17.41	Interrupteur à action instantanée	2
17.42	Interrupteur à action instantanée rotatif	1
17.43	Interrupteur à molette	2
17.44	Interrupteur à glissière	2
17.45	PC (interrupteur à glissière)	4
17.46	Mini-interrupteur momentané	12
17.47	Interrupteur de verrouillage	3
17.48	Commutateur à lames	4
17.49	Interrupteur basculant unipolaire à deux directions	4
17.50	Cellule photovoltaïque	4
17.51	Interrupteur à couteau unipolaire à deux directions	2
17.52	Interrupteur magnétique à assemblage par pression	4
17.53	Interrupteur magnétique	2
17.54	Interrupteur à mercure	2

Article	Description	Quantité
17.55	Bouton poussoir à une direction unipolaire	4
17.56	Mini-interrupteur à bascule	4
17.57	Mini-interrupteur à bascule	4
17.58	Bouton de sonnette de porte	4
17.59	Interrupteur de klaxon	2
17.60	PRESSION	6
17.61	Interrupteur de tuyau pneumatique	1
	Pièces	
17.62	Boîte de projet	2
17.63	Boîte de projet	4
17.64	Boîte de projet	3
17.65	COSSE OUVERTE N° 10, ROUGE	50
17.66	COSSEAU À ANNEAU BLEUE DE 5/16 PO	50
17.67	COSSE OUVERTE N° 10, BLEUE	50
17.68	COSSE À ANNEAU N° 8, JAUNE	50
17.69	RACCORD RAPIDE FEMELLE DE 3/16 PO, ROUGE	50
17.70	COSSE À ANNEAU N° 10, JAUNE	50
17.71	RACCORD DE TYPE BOUT, BLEU	50
17.72	COSSE À ANNEAU N° 6, BLEUE	50
17.73	COSSE À ANNEAU N° 10, ROUGE	50
17.74	MAQUETTES	20
17.75	RÉSISTANCES ASSORTIES (480)	1
17.76	Redresseur au silicium commandé	20
	TT / RC FD	
17.77	Minuterie de laveuse	2
17.78	MINUTERIE MÉCANIQUE DE 60 MINUTES	2
17.79	MINUTERIE À RESSORT DE 30 MINUTES	2
17.80	RADIO COBRA	1
17.81	HONEYWELL EST LE 21 ^E CAPTEUR PASSIF INFRAROUGE	1
17.82	1 AT&T 2222 Go Phone modifié	1
17.83	4 MINI-MINUTERIES NUMÉRIQUES modifiées	1
17.84	ENSEMBLE DE RELAIS À DISTANCE RC-10 DE 12 VOLTS	1
17.85	Alarme antivol de motocyclette	1
17.86	Circuit de type redresseur au silicium commandé à relais de 9 volts	1
17.87	Relais unipolaire à deux directions de 12 V	2
17.88	Relais unipolaire à deux directions de 24 V	2
17.89	Relais unipolaire à deux directions de 5 V	2
17.90	Relais unipolaire à deux directions de 5 V	2
17.91	Relais unipolaire à deux directions de 5 V	2

ld de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Article	Description	Quantité
17.92	Relais unipolaire à deux directions de 9 V	2
17.93	Condensateur de 10 V	6
17.94	CONDENSATEUR DE 25 V ET DE 100 μF	6
17.95	CONDENSATEUR DE 10 V ET DE 470 μF	6
	Interrupteurs improvisés	
17.96	Interrupteurs de type tige à vêtements avec fils électriques	8
17.97	Interrupteurs de type balle en cage avec fils électriques	4
17.98	Interrupteurs de type boucle à fils de calibre 12	4
17.99	Interrupteur de type trappe à souris	4
17.100	Interrupteur anti-soulèvement de type trappe à souris	4
17.101	Interrupteur de traction de type trappe à souris	4
17.102	Interrupteur pendule	4
17.103	INTERRUPTEUR DE TYPE ÉCRASEMENT DE 22 AWG	8
17.104	Micro-interrupteur de type relâchement de pression	2
17.105	Micro-interrupteur de type anti-soulèvement	1
17.106	Interrupteur de type tige de porte	1
17.107	Commutateurs à inertie	2
17.108	Gros interrupteur à secousse	1
17.109	Interrupteur à secousse de type tuyau de cuivre	1
	Poste de brasage	
17.110	Brasure à cœur en colophane sans plomb	1
17.111	Fer de brasage léger de 30 W	1
17.112	Ruban électrique, paquet de 10	1
17.113	Bobine de fil de couleur assortie	4
17.114	Dénudeurs de fils	1
	Boîtiers/contenants d'entreposage	
17.115	Organisateurs en plastique	4
17.116	Boîtier d'entreposage/de transport en plastique dur	2

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE «B » BASE DE PAIEMENT

L'entrepreneur doit fournir les articles suivants, dans les quantités suivantes, à l'adresse suivante :

Base de Soutien de la 5^e Division du Canada EGMFC, BÂTIMENT J-10, AVENUE CHAMPLAIN C. P. 17000 SUCCURSALE FORCES OROMOCTO (NOUVEAU-BRUNSWICK) E2V 4J5

Prix unitaires tout inclus et fermes en dollars canadiens, y compris les taxes d'accise et les frais de douane canadiens, ainsi que DDP.

On doit avoir reçu tous les produits livrables au plus tard le 15 mars 2019.

Article	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	Matériel d'enseignement sur les pièces de type avancé Cela comprend une coupe inerte (une de chaque): -Fusée M1 – À percussion avec goupille sur l'âme -Fusée M2 – À percussion avec glissière -Fusée M3 – À percussion avec billes de verrouillage -Fusée M4 – PIBD -Fusée M5 – mine antipersonnel avec ressort Belleville -Fusée M6 – à chronométrage mécanique et percuteur armé -Fusée M7 – Piège -Fusée M8 – À fonctionnement dans tous les sens, détonante de culot -Fusée M9 – temps variable (électronique – y compris chargeur USB) -Fusée M10 – à armement par vanne, à percussion	1	\$	\$
2	Réplique de mine-piquet yougoslave métallique PMR-3 inerte	1	\$	\$
3	IED inerte • aide à la formation sur les mines TC/6 de type afghan	1	\$	\$
4	Mine terrestre TM-62 inerte avec réplique de fusée MVP-62	1	\$	\$
5	Mine terrestre TM-62P3 avec réplique de fusée MVP-62	1	\$	\$

ld de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Article	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
6	Mine bondissante antipersonnel russe OZM-72 – réplique inerte	1	\$	\$
7	Réplique de mine bondissante antipersonnel italienne inerte Valmara 69 (V-69). Couleur vert olive	1	\$	\$
8	Mine S – bondissante antipersonnel.	1	\$	\$
9	Coupe de mine anti-char TC/6 – Aide à la formation inerte (réplique)	1	\$	\$
10	Trousse de formation sur les répliques de dispositifs de tir de pièges et de dispositifs de démolition inertes (avec boîtier)	1	\$	\$
	Trousse de formation sur les grenades étrangères inertes – avec boîtier :	1	\$	\$
11	 - 1 (une) grenade défensive RG-42 - 1 (une) grenade défensive RGD-5 - 1 (une) grenade défensive F-1 - 1 (une) grenade antichar RKG-3 - 2 (deux) fusées de grenade UZRGM 		\$ \$ \$ \$	\$\$\$\$\$
12	Grenade antichar RKG-3 inerte à parachute	1	\$	\$
13	Grenade F-1 à fusée MUV	1	\$	\$
14	Fusils d'assaut AK-47 dans une caisse : caisse servant à cacher des répliques d'armes	1	\$	\$
15	Roquettes de 107 mm dans une caisse : caisse servant à cacher des répliques d'armes	1	\$	\$
16	Allumeur de fusée M60 / M81 démilitarisé	1	\$	\$
17	Construisez votre propre trousse de formation sur les IED inertes (veuillez consulter la liste ci-dessous de ce que contient la trousse)	1	\$	\$

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID MCT033 \mbox{N}° CCC / CCC No./ \mbox{N}° VME - FMS

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Article	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
	- Cette trousse modulaire combine un grand assortiment d'explosifs inertes et toutes les composantes nécessaires pour construire un dispositif de tir qui fonctionne; l'assortiment va des		\$	\$
	 interrupteurs improvisés de base jusqu'aux pièces électroniques complexes. Le constructeur peut choisir la 			
	détente, le système de tir et l'alimentation; de plus, il peut surveiller la pénalité et a la possibilité d'intégrer une sirène		\$	\$

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

ld de l'acheteur - Buyer ID MCT033 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumis suivants :	ssionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique
	() Carte d'achat VISA ;
	() Carte d'achat MasterCard ;
	() Dépôt direct (national et international) ;
	() Échange de données informatisées (EDI) ;
	() Virement télégraphique (international seulement) ;
	() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W2037-190057/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W2037-190057

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier MCT-8-41073

Id de l'acheteur - Buyer ID $MCT033 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE «D » LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES : INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEU ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE					
					 -
					 -
					 -
					-
					-
					 -